

Constitution du Comité national permanent du secteur non lucratif des solidarités et de la santé

« Faire cause commune pour rendre la société française plus forte, plus unie et meilleure pour toutes et tous »

Dans la suite de la proposition émise par Daniel Goldberg lors du congrès de l'Uniopss, plusieurs organisations, fédérations et unions se sont réunies mercredi 17 juillet afin de constituer le *Comité national permanent du secteur non lucratif des solidarités et de la santé*.

Dans un moment politique particulièrement incertain, les organisations présentes ont décidé de faire cause commune afin de parler d'une même voix en faveur des millions de personnes vulnérables accompagnées ou accueillies et de leurs aidants, des millions de professionnels et de bénévoles de nos organisations.

Plus largement, les participants affirment que l'effectivité des droits pour chaque citoyen à être accompagné, et ce dans tous les territoires, contribue à **rendre la société française plus forte, plus unie, meilleure pour toutes et tous.**

Le comité se veut être ainsi un espace national d'échanges et de coordination afin de porter avec plus de force la parole du secteur non lucratif au moment où son financement est fragilisé et alors qu'il souffre de la pénurie des métiers de l'humain.

Notre volonté commune est de créer une dynamique d'action qui prend appui sur les réalités de terrain vécues dans les établissements et services, dans tous les champs des solidarités et de la santé.

Le Comité national se réunira à nouveau mi-septembre afin de décider ensemble des actions collectives à engager, notamment auprès du gouvernement qui sera alors en fonction et des parlementaires nouvellement élus. En premier lieu, des mobilisations communes seront engagées pour que les PLF et PLFSS 2025 traduisent en actes les enjeux de politiques publiques tels que les Français les ressentent et les expriment.

D'ores et déjà, plusieurs initiatives sont prévues à l'automne auxquelles les membres du Comité national apporteront ensemble leur appui.

Organisations présentes : AD-PA, CNAPE, FNADEPA, FNAQPA, GNDA, UNASSI ; la délégation du Réseau UNIOPSS comprenait son président et des membres de son conseil d'administration : APF France Handicap, Armée du Salut, Fédération de l'Entraide Protestante, Fédération des acteurs de la solidarité, UNA.

Étaient excusés : FEHAP, NEXEM.

D'autres organisations sollicitées pourraient rejoindre par la suite le Comité.